



L'utilisation des médias sociaux
pour la participation démocratique (SOCMED)
**Eduquer à la citoyenneté démocratique
par l'intermédiaire d'un réseau social**

par

Auteur : Audrey Cheynut - Monaco

Editeur : Carmen Becker

Dernière édition: avril, 2015

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs
et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Cette unité de formation a été développée dans le cadre de la formation de formateurs :
« Respect, attitudes et comportements responsables dans l'espace social virtuel (RESP) »
organisée par le [Programme Pestalozzi](#) du [Conseil de Europe](#)

Utiliser les médias sociaux pour la participation démocratique

Brève description

La formation a pour but d'éduquer les Lycéens à la citoyenneté et à la participation démocratique, à travers la création d'un journal en ligne, fonctionnant sur le mode interactif des réseaux sociaux.

Sa particularité est de s'adresser conjointement aux membres de la communauté éducative et aux élèves. L'un de ses buts est donc de favoriser le dialogue et la coopération entre les élèves et les adultes en charge de la scolarité, dans le sens de l'initiation à la participation démocratique et de son développement.

La création d'une plateforme respectueuse des droits fondamentaux est l'occasion pour les participants de se familiariser avec une utilisation responsable des médias sociaux, de développer leur conscience et comportement démocratiques et de tisser de nouveaux liens de coopération entre eux. La plateforme créée devient ainsi à la fois le lieu d'un apprentissage et un relais d'informations interactif pour tous les membres de l'établissement.

La formation comporte deux grandes phases : une première étape d'élaboration de la plateforme durant laquelle les participants sont conduits à réfléchir à ses grandes orientations tout en abordant la question des droits fondamentaux ; une deuxième étape de pratique au cours de laquelle les participants utilisent et améliorent les fonctionnalités de la plateforme mise en ligne, en mettant en œuvre les notions abordées précédemment.

La plateforme créée peut avoir une utilisation pérenne, au-delà de la formation, constituant ainsi un outil de travail pour l'établissement.

Afin de respecter la mixité des groupes enseignants / élèves, il est préférable de prévoir cette formation dans le cadre d'activités telles que celles proposées par le Foyer Socio-Educatif de l'établissement (ou structure similaire). Toutefois, il demeure possible d'adapter une ou plusieurs de ces activités dans le cadre de la classe, en fonction de la matière enseignée.

Mots-clés : réseau sociaux, éducation aux médias, éducation à la citoyenneté démocratique.

Résultats attendus :

- Un investissement accru des membres du Lycée dans la vie de leur établissement (A_COOP-2 et S_COOP_1)
- Le développement de leur conscience démocratique (A_HR_2)
- Une utilisation plus précise et responsable des médias sociaux par les Lycéens, à travers l'initiation aux activités de gestion et de modération en ligne de la plateforme (A_COOP_3 et S_EPIST_3)
- Une meilleure interaction et cohésion entre tous les acteurs de la vie lycéenne (A_DIV_2 et S_HR_1)

Activités

Phase 1 – Elaboration de la plateforme : orientations		
	Durée	Méthodes utilisées
Activité 1 - Introduction	60 minutes	Discussions / brainstorming
Activité 2 – Approche des libertés fondamentales	60 minutes	Travaux en groupe Recherches en ligne
Activité 3 - Réseaux sociaux	105 minutes	Discussions Travaux en groupe Recherches en ligne
Activité 4 - Elaboration		débats et Travaux en ligne à distance
Phase 2 – Utilisation de la plateforme : pratique		
Activité 5 – Gérer son identité	90 minutes	Recherches en ligne Quiz interactif
Activité 6 – Publier des articles	90 minutes	Travaux en ligne à distance
Activité 7 – Apprendre à modérer		Mise en situation Discussion
Activité 8 – Dynamiser la plateforme	60 minutes	Discussion
Débriefing, réflexion	60 minutes	Discussion

Historique et contexte

La formation peut être échelonnée sur une année scolaire (environ 9 mois). La deuxième phase peut être poursuivie ou renouvelée au cours de l'année scolaire suivante afin de former d'autres membres de la plateforme.

Conseils aux formateurs :

Le développement d'un projet de journal interactif en ligne dans un établissement scolaire présente l'avantage de permettre un pilotage au moins partiellement en ligne, ce qui ne nécessite pas la présence systématique des participants lors de l'expérimentation.

Toutefois, les éventuelles disparités d'équipement entre les participants (dans quelle mesure disposent-ils tous d'un accès à Internet ? dans quelle mesure le maîtrisent-ils ?) ainsi que les contraintes liées à l'équipement et l'accès au réseau de l'établissement (nombre de postes, accessibilité, filtres divers...) doivent être anticipées afin d'élaborer un projet cohérent par rapport à la situation de l'établissement et de ses membres.

En outre, il faudra également anticiper toutes les demandes d'autorisation auprès des organes compétents (Administration, CNIL, etc.) et vérifier la compatibilité du projet avec la Charte TIC de l'établissement.

PHASE 1 – ELABORATION DE LA PLATEFORME : ORIENTATIONS

L'objectif de cette première phase est d'aborder conjointement la question des libertés fondamentales, qui sous-tendront la plateforme, et celle des médias sociaux. Les séances doivent déboucher sur un projet de plateforme qui sera mis en œuvre lors de la deuxième phase.

Activité 1: Rencontre des participants et introduction au projet

Durée: 60 min

<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des grandes lignes du projet et de ses fondements ➤ Rencontre des différents participants (élèves, enseignants, personnel éducatif) : premier contact ➤ Définition des attentes et idées de chacun au seuil du projet ➤ Familiarisation avec le travail en groupes mixtes (élèves, enseignants, personnel éducatif)
<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussion ➤ Brainstorming
<p>Matériel et ressources nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Liens vers des ressources en ligne (annexe 1) ➤ Interface numérique permettant la mise en commun de matériel (ENT, Dropbox...)
<p>Dispositions pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer d'une connexion à Internet et d'un ordinateur ➤ Mettre à disposition des participants de quoi écrire (feuilles A3, feutres...)

Procédure

➤ 1^{ère} ETAPE : PRESENTATION GENERALE DU PROJET (5 minutes)

Le formateur rappelle brièvement les grandes lignes du projet et de sa formation. Il présente ensuite les objectifs de la première séance.

➤ 2^{ème} ETAPE : RENCONTRE ET PRESENTATION DES PARTICIPANTS (10 minutes)

Le formateur invite les participants à se répartir en paires. Chaque membre d'un binôme se présente à l'autre dans un premier temps. Dans un second temps, chaque membre présente son binôme au reste de l'assemblée.

➤ 3^{ème} ETAPE : DEFINITION DES ATTENTES (15 minutes)

- Les participants sont répartis en groupes de 3-4 de personnes.
- Chaque groupe organise une liste des attentes et des idées des participants concernant le projet. Les différents éléments sont classés, après discussion, dans un ordre de priorité.
- On veillera à ce que chacun puisse exprimer équitablement son point de vue dans les groupes. On pourra inviter les participants à s'organiser de manière coopérative : un ou deux membres de chaque groupe pourront se charger de prendre en notes les idées, deux autres de la présentation orale, etc.

➤ 4^{ème} ETAPE : MISE EN COMMUN DES ELEMENTS RETENUS (20 minutes)

Chaque groupe est invité à présenter ses idées.

L'ensemble des participants peut émettre des commentaires ou des remarques sur les idées retenues. Le formateur veillera à la médiation dans les échanges.

➤ 5^{ème} ETAPE : RECAPITULATION (10 minutes)

A l'issue des présentations, le formateur aide les participants à synthétiser leurs attentes et leurs idées. Il les invite à retenir les principales d'entre elles. Elles sont consignées par écrit sur un carnet de bord numérique accessible à tous les participants, et serviront de référence dans l'élaboration du projet.

6^{ème} étape - Débriefing/réflexion (10 min)

- En fin de séance, le débriefing pourra s'orienter autour des questions suivantes :
- D'après vous, quels sont les avantages de la création d'un réseau social pour l'établissement ?
 - Quelles sont ses limites ? Ses risques ?

Conseils aux formateurs

- La présentation du projet doit donner les grands objectifs fondamentaux de la formation (le développement de la participation démocratique) en veillant à laisser un espace suffisant pour les initiatives personnelles des participants dans sa réalisation.
- Il faudra veiller à adapter la présentation au public mixte de la formation (élèves et adultes).
- Dans la formation des groupes, il sera bon de veiller à une répartition qui respecte cette mixité (présence d'enseignant(s), d'élève(s) de différents niveaux et de personnel éducatif dans chacun des groupes).
- En fin de séance, le formateur pourra renvoyer les participants vers des ressources en ligne qui pourront étayer les séances futures (voir références et annexe 1).
- Il proposera également aux participants peu familiers des réseaux sociaux de créer un compte sur le réseau de leur choix, et de prendre connaissance de ses principales fonctionnalités.
- Enfin, il établira une *mailing list* afin de favoriser et entretenir les échanges entre les séances.

Activité 2: Approche des libertés fondamentales

Durée: 60 min

Résultat attendu

- Familiarisation des participants avec les futurs principes démocratiques de la plateforme
- Approche des notions de liberté d'expression, liberté d'opinion, respect d'autrui
- Réflexion autour d'un comportement démocratique
- Découverte des principales ressources numériques sur le sujet
- Elaboration d'une base de données de références

Méthodes/techniques utilisées

- Travaux de groupe
- Recherches en ligne

Matériel et ressources nécessaires

- Sites Internet de référence (voir annexe 2.1)

Dispositions pratiques

- Une connexion à Internet et un ordinateur par groupe de 3-4 personnes
- Un vidéoprojecteur ou TBI
- Eventuellement des feuilles A3 et des feutres

Procédure

- 1^{ère} ETAPE : DEFINITION DU CHAMP D'INVESTIGATION (15 min)
 - Après un bref rappel des objectifs de la séance, le formateur introduit la notion de « liberté fondamentale ». Il peut en donner une définition simple (par exemple partir de celle que l'on trouve sur Wikipédia ou sur une Encyclopédie de son choix) ou effectuer un tour de table pour recueillir les définitions des participants.
 - Il procède ensuite à une synthèse visant à donner des exemples de libertés fondamentales.
- 2^{ème} ETAPE : RECHERCHES EN LIGNE (20 min)
 - Le formateur demande aux participants de réintégrer les groupes établis lors de la première séance.
 - Chaque groupe est invité à effectuer des recherches pour recenser des documents de référence (textes législatifs, chartes, déclarations...) définissant et promouvant les libertés fondamentales.
 - Les groupes auront à cœur de justifier la fiabilité et la pertinence de leurs références. On pourra leur proposer de remplir un tableau (voir annexe 2.2).
 - A l'issue de la recherche, chaque groupe présente brièvement les éléments trouvés. La présentation pourra se faire par la projection du tableau rempli (vidéoprojecteur ou TBI).
 - Le formateur synthétise les données et établit une liste des références retenues par les participants.

<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} ETAPE : APPROFONDISSEMENT (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Le formateur attribue à chaque groupe une liberté fondamentale. - A partir des références trouvées et de la réflexion entamée préalablement, chaque groupe est chargé d'énoncer en quelques phrases une défense de la liberté fondamentale qui lui a été attribuée. Cette défense peut prendre la forme d'un slogan et/ou être étayée d'une illustration. - Les productions sont ensuite affichées ou projetées selon le support. - Le formateur se chargera de numériser les éventuelles productions sur papier. • 4^{ème} ETAPE : ELABORATION DE LA BASE DE DONNEES (10 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - A la fin de la séance, le formateur récapitule les différents sites consultés et retenus. - La base de données est établie pour servir de référence lors des travaux suivants. <p>5^{ème} ETAPE - Débriefing/réflexion (10 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur pourra orienter le débriefing autour des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Les libertés fondamentales vous semblent-elles toujours respectées dans votre établissement ? Et en-dehors ? - Comment pensez-vous pouvoir agir, par l'intermédiaire du réseau social mis en œuvre, pour assurer, défendre et promouvoir ces libertés fondamentales ? <p>Conseils aux formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le formateur veillera à la diffusion des productions et de la base de données auprès des participants via l'interface d'échange choisie (ENT, Dropbox...). ➤ A l'issue de la séance, le formateur rappellera que les libertés fondamentales observées seront au cœur de l'élaboration de la plateforme en ligne. Elles seront à nouveau convoquées lors des séances suivantes. ➤ Le formateur pourra consacrer un peu de temps pour sonder les participants sur les réseaux sociaux sur lesquels ils sont inscrits. Il pourra notamment interroger les moins familiers des réseaux sociaux sur ce qu'ils ont découvert, sur leurs éventuelles réticences ou leur enthousiasme. Il pourra répondre, le cas échéant, à leurs questions. Suivant la même démarche, il pourra encourager les participants à entrer en contact entre eux sur les réseaux sociaux. ➤ Dans la perspective de la séance suivante, le formateur invitera les participants à chercher sur Internet des documents interactifs (images, vidéo) illustrant les libertés fondamentales explorées. Les participants pourront les publier sur l'interface d'échanges (ENT, Dropbox...) et/ou sur le réseau social où ils sont inscrits.
--

Activité 3: Réseaux sociaux et démocratie

Durée: 105 min
<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En quoi Internet, et plus particulièrement les réseaux sociaux, favorisent-ils la démocratie ? ➤ Réflexion autour des réseaux sociaux : leur fonctionnement, leur utilisation ➤ Réflexion autour de l'influence des réseaux sociaux dans le domaine politique

<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussion ➤ Travaux de groupes ➤ Recherches en ligne
<p>Matériel et ressources nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Liens vers des vidéos (annexe 3)
<p>Dispositions pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer d'une connexion à Internet et d'un ordinateur par groupe de 3-4 personnes ➤ Un vidéoprojecteur ou un TBI
<p>Procédure</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1^{ère} ETAPE : PRESENTATIONS PAR LES MEMBRES (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Suite aux recherches effectuées préalablement, les membres sont invités par le formateur à présenter les images et vidéos trouvées. - A la fin des présentations, le formateur annonce le thème de la séance, concernant la contribution d'Internet dans la promotion des libertés fondamentales et de la démocratie. ➤ 2^{ème} ETAPE : APPROCHE D'UN EXEMPLE (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Le formateur introduit la notion de démocratie dans la formation, en faisant le lien avec les libertés fondamentales abordées préalablement. - Un exemple de participation démocratique via les médias sociaux est proposé aux participants, à l'aide de la projection d'une compilation de documents (vidéos, articles en ligne... Voir annexe 3.1) et de sa présentation. - A l'issue de la projection, le formateur pourra consacrer quelques minutes à des réactions ou questions. ➤ 3^{ème} ETAPE : RECHERCHES EN LIGNE (30 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Les participants rejoignent leur groupe et recherchent d'autres exemples similaires visant à illustrer la participation démocratique via les médias sociaux. - A leur tour, ils effectuent une compilation des documents trouvés et préparent une petite présentation. ➤ 4^{ème} ETAPE : PRESENTATIONS DES GROUPES ET REFLEXION (30 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Chaque groupe présente son exemple. - A l'issue des présentations, le formateur récapitule les différentes exploitations des médias sociaux pour la participation démocratique. Les remarques pourront être consignées par écrit. - Le formateur démarre une discussion avec tous les participants, en les invitant à formuler leurs idées quant aux objectifs démocratiques de leur future plateforme en ligne : <i>en quoi la plateforme en ligne pourra-t-elle promouvoir le comportement démocratique et citoyen des acteurs du Lycée ?</i> Les idées sont consignées par écrit.

<p>5^{ème} ETAPE : FIN DE LA DISCUSSION (15 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois les idées émises, le formateur synthétise les orientations souhaitées pour la plateforme. - Il pourra conclure la séance en proposant d'autres documents visant à susciter le débat ou à prolonger la réflexion sur le rôle d'Internet dans la promotion de la démocratie (voir annexe 3.2). - Le formateur invite les participants à poursuivre la réflexion en ligne dans le cadre de l'activité 4. <p>6^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (10 min)</p> <p>Le formateur pourra orienter le débriefing autour des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels principaux obstacles entrevoyez-vous au développement du comportement démocratique et citoyen des acteurs du Lycée via la plateforme en ligne ? - Avez-vous des idées pour les surmonter ?
<p>Conseils aux formateurs...</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En fonction de la taille du groupe, on pourra décider de présenter lors de la 1^{ère} étape tous les documents relevés par les participants, ou seulement une sélection. Dans ce deuxième cas, le formateur pourra procéder préalablement à la séance à un appel à volontaires afin que ceux-ci puissent se préparer. ➤ Dans le cadre de la 3^{ème} étape de l'activité, le formateur s'assurera que deux groupes ne traitent pas le même exemple. Il pourra proposer, en début de recherches, un tour de table pour vérifier la diversité des exemples choisis et éventuellement orienter certains groupes vers d'autres recherches. ➤ A l'issue de la séance, le formateur pourra encore consacrer du temps à la discussion autour de l'utilisation des réseaux sociaux par les participants. Il s'assurera de leur familiarisation avec l'un d'eux. ➤ Le formateur prendra soin d'exposer le déroulement de l'activité 4, qui se développera en ligne jusqu'à l'activité 5. ➤ Comme pour les séances précédentes, le formateur veillera à rendre accessible aux participants les idées émises concernant la future plateforme (ENT, Dropbox...).

Activité 4: Elaborer la plateforme

Durée: - min
<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration de la plateforme numérique. ➤ Elaboration de l'architecture générale de la plateforme et de ses modalités de fonctionnement ➤ Elaboration des rubriques et orientations de la plateforme ➤ Choix de la plateforme

Méthodes/techniques utilisées

- Travaux en ligne à distance

Matériel et ressources nécessaires

- Plateformes de blogs et réseaux sociaux (voir annexe 4.1)
- Les idées des participants émises lors de l'activité 3.

Dispositions pratiques

- Chaque participant doit personnellement avoir accès à Internet

Procédure

Au cours de la période définie pour l'activité 4, les participants échangent en ligne leurs idées concernant :

- Les modalités de fonctionnement de la plateforme (outils mis à disposition tels que chat, forum, blogs, etc)
 - Son architecture générale (rubriques et sous-rubriques, thèmes et sous-thèmes...)
 - Les fonctions de ses différents membres (membres, administrateurs...)
 - La charte d'utilisation de la plateforme, qui doit garantir un comportement démocratique des utilisateurs et le respect des libertés fondamentales.
- 1^{ère} ETAPE : MISE EN COMMUN DES IDEES (1 semaine)
 - Les idées sont recensées en ligne via les interfaces choisies (ENT, Dropbox, réseaux sociaux).
 - Le formateur veille à ce que chaque idée soit consignée par écrit.
 - 2^{ème} ETAPE : ORGANISATION DES IDEES (10 jours)
 - Le formateur organise deux groupes parmi les participants. A partir des idées émises :
 - Le premier groupe sera chargé de définir les modalités de fonctionnement de la plateforme, son architecture et les fonctions de ses différents membres (voir annexe 4.2)
 - Le second groupe sera chargé d'élaborer la charte d'utilisation selon les objectifs et les libertés fondamentales précédemment définis (voir annexe 4.3).
 - A l'issue de ce temps de travail, chaque groupe poste en ligne ses productions.
 - 3^{ème} ETAPE : DISCUSSION, VALIDATION ET CHOIX DE LA PLATEFORME (1 semaine)
 - Le formateur invite les participants à émettre d'éventuelles remarques sur les productions de chaque groupe.
 - Après validation, il peut proposer un type de plateforme adapté aux besoins du groupe, ou inviter les membres à émettre des propositions.
 - Une fois la plateforme choisie, le formateur se charge des procédures de mise en ligne de la plateforme. Les participants volontaires peuvent être associés à la mise en forme du réseau (choix de l'arrière-plan, de la mise en page, etc.).

<p>➤ 4^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (30 min)</p> <p>- La fin de cette activité marque la fin de la phase 1 de la formation. Il est donc important que le formateur procède à une première évaluation des activités. Il pourra organiser une rencontre supplémentaire d'une trentaine de minutes sous forme de discussion, et/ou proposer aux participants une brève évaluation écrite (voir tableau – annexe 4.4). Les résultats de cette évaluation seront compilés et mis à disposition des participants via l'interface habituelle.</p>
<p>Conseils aux formateurs...</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il est important de bien définir chaque période de travail en ligne, et de proposer des activités autour de forums ou de chats, afin de s'assurer d'une participation régulière des participants. ➤ Le formateur aura à cœur d'anticiper toutes les formalités de mise en ligne de la plateforme (coût, autorisation d'accès) auprès des autorités compétentes (intendance, administration scolaire, etc.). ➤ Dans le cadre de l'élaboration de la charte d'utilisation de la plateforme, le formateur aura soin de vérifier sa compatibilité avec les conditions d'utilisation de la plateforme choisie. Cette vérification pourra se faire avec les participants, ce qui sera l'occasion de leur faire prendre connaissance de ces conditions.

PHASE 2 – UTILISATION DE LA PLATEFORME : PRATIQUE

Les activités de la phase 2 sont l'occasion de prolonger les réflexions menées lors de la phase 1, de développer le comportement démocratique des participants tout en testant les fonctionnalités de la plateforme mise en ligne. Les activités peuvent ainsi donner lieu à des modifications de ces fonctionnalités sur la base des expériences des participants.

Activité 5: Gérer son identité numérique

Durée: 90 min
<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à gérer son identité numérique ➤ Prendre conscience de l'existence d'une identité numérique ➤ Découvrir et utiliser la plateforme en ligne ➤ Mettre ses connaissances à disposition des autres
<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recherches en ligne ➤ Quiz interactif

Matériel et ressources nécessaires

- Sites Internet consacrés à la définition et à la gestion de l'identité numérique (voir annexe 5.1)

Dispositions pratiques

- Disposer d'une connexion à Internet et d'un ordinateur pour 3-4 personnes au moins.
- Vidéoprojecteur ou TBI
- Feuilles A3, feutres, tableau (paperboard, etc.)

Procédure

- 1^{ère} ETAPE : ETAT DES LIEUX (30 minutes)

- Le formateur effectue un tour de table à partir de la question suivante : *quelles données personnelles peut-on vous demander de renseigner sur Internet lorsque vous vous inscrivez sur un site (mail, réseau social, site commercial, etc.) ?* Il recense au tableau tous les éléments relevés par les participants. A l'issue du relevé, le formateur invite les participants à réagir s'ils le souhaitent.

- Le formateur aborde à partir de ce relevé la notion d'*identité numérique*.

- Le formateur invite les participants à classer les données en fonction de la question suivante : *qui peut avoir accès à ces données (amis, inconnus, gestionnaires et administrateurs des sites, publicitaires, etc.) ?* Il peut amorcer une discussion pour nuancer les réponses (en fonction des sites évoqués et des éventuelles barrières de confidentialité existantes).

- Le formateur conduit les participants à un premier constat sur la nécessité d'apprendre à contrôler ses données personnelles sur Internet et de connaître les conditions d'utilisation des différents sites consultés.

- 2^{ème} ETAPE : ACTIVITE EN LIGNE (45 minutes)

- Le formateur invite les participants à former des groupes de 3-4 personnes. Il leur indique un ou plusieurs sites de référence concernant la définition de l'identité numérique et sa gestion (voir annexe 5.1). L'activité sera menée à partir de ce ou ces sites.

- Le formateur demande aux participants de se connecter conjointement à la plateforme en ligne créée précédemment. En fonction de la structure de celle-ci, il aura pris soin préalablement de créer une page sur le sujet (« Gérer son identité numérique », par exemple).

- Le formateur envoie une ou deux questions à chaque groupe concernant l'identité numérique et sa gestion, composées à partir du ou des sites indiqués (voir annexe 5.2). Il invite les groupes à consulter ceux-ci afin de rédiger une réponse claire et concise (sous le format d'un « trucs et astuces ») qu'ils posteront en ligne sur la plateforme, à l'endroit dédié. L'ensemble des réponses constituera une base de données utile pour tous les utilisateurs de la plateforme.

- A la fin de l'exercice, le formateur invite les participants à parcourir l'ensemble des réponses et les compléter éventuellement.

➤

<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3^{ème} ETAPE : OUVERTURE (15 minutes) <ul style="list-style-type: none"> - Le formateur invite les participants à s'exprimer sur ce qu'ils ont appris lors de l'activité. - Il peut les renvoyer vers les conditions d'utilisation des différents sites et réseaux sociaux auxquels ils sont inscrits. Il peut également élargir la liste des sites informatifs s'il ne l'a pas communiquée intégralement pour l'exercice. Cette liste peut faire l'objet d'une publication brièvement commentée sur la plateforme, à destination des utilisateurs. ➤ 4^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (10 min) <ul style="list-style-type: none"> - Le formateur pourra donner aux participants le temps de réfléchir aux moyens de protéger son identité numérique et de gérer au mieux son e-réputation. - Il pourra inviter les participants à diffuser ces informations auprès d'un public plus large (autres membres de l'établissement, mais aussi dans leurs familles respectives). - Il pourra les encourager à poster sur la plateforme leurs remarques et réflexions suite à cette activité, et à poursuivre leurs recherches en indiquant des liens vers d'autres sites ou articles.
<p>Conseils aux formateurs...</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lors de cet exercice, les participants sont tout à la fois en position d'apprenants et de transmetteurs. L'objectif est triple : <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire utiliser la plateforme nouvellement mise en ligne 2. Faire découvrir et parcourir des sites de référence sur l'identité numérique (situation d'apprentissage) 3. Partager les données recueillies à destination d'un public plus large (situation de transmission). ➤ Le formateur pourra souligner la spécificité de cette activité, qui met en lumière la dimension participative de l'outil numérique et sa démarche citoyenne. Le citoyen démocratique doit connaître ses droits et contribuer à les diffuser.

Activité 6: Publier des articles en ligne

Durée: - min
<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à composer un article publiable en ligne ➤ Réfléchir à la notion de droit d'auteur ➤ Réfléchir aux questions de neutralité et de liberté d'opinion ➤ Transmettre l'actualité et amorcer un débat citoyen ➤ Utiliser la plateforme en ligne
<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux en ligne à distance

Matériel et ressources nécessaires

- Médias spécialistes de l'actualité (tous supports)
- Sites de référence concernant le droit d'auteur (voir annexe 6.1)

Dispositions pratiques

- Chaque participant doit personnellement avoir accès à Internet

Procédure

- 1^{ère} ETAPE : CHOISIR UN SUJET, REDIGER UN ARTICLE (1 semaine)

Le formateur invite les participants à se tenir informés de l'actualité. Il leur propose de rédiger un article chacun sur le sujet de leur choix, et à le poster sur la plateforme.

- 2^{ème} ETAPE : LECTURE ET COMMENTAIRES (2-3 jours)

- Le formateur invite les participants à se rendre sur les pages des différents articles postés et à en prendre connaissance.
- Ils sont invités à déposer leurs commentaires, dans le cas où cette fonctionnalité est possible sur la plateforme en ligne.

- 3^{ème} ETAPE : REFLEXION

- A l'issue de la lecture et des commentaires, le formateur invite les participants à réfléchir aux points suivants (éventuellement par groupes) :

- L'article en ligne mentionne-t-il ses sources ? A-t-il été intégralement composé par son auteur ?
- Est-il neutre, ou propose-t-il une vision partisane de l'actualité ? A quoi le voyez-vous ?

- A l'issue de cette réflexion, le formateur renvoie les participants vers la réglementation concernant le droit d'auteur sur Internet (voir annexe 6.1). Il peut également amorcer un débat autour de la neutralité des articles : les participants souhaitent-ils que leur plateforme respecte un principe de neutralité dans la transmission des informations, réservant l'expression de l'opinion au domaine des commentaires, ou autorise-t-on les articles d'opinion ? En fonction de la réponse, la Charte d'utilisation peut subir les modifications ou ajouts nécessaires.

- 4^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (10 min)

- Le formateur invitera les participants à poster de nouveaux articles sur la plateforme ainsi qu'à émettre des commentaires.
- Il pourra renvoyer les participants intéressés vers des conseils pour écrire des articles de presse (voir annexe 6.2).

Conseils aux formateurs...

- Tout comme pour la première activité en ligne, le formateur précisera clairement les différentes échéances et aura à cœur de dynamiser les échanges en proposant des temps de chat ou de forum, qui pourront se faire via la plateforme en ligne.

Activité 7: Apprendre à modérer

Durée: 90 min
<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'initier au travail de modérateur sur un site Internet ➤ Réfléchir à la notion de liberté d'expression et de liberté d'opinion ➤ Réfléchir à la notion de censure ➤ Tester les limites de la plateforme en termes de diffusion de contenu ➤ Préparer les participants au travail d'administration de la plateforme
<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de groupe ➤ Mise en situation ➤ Discussion
<p>Matériel et ressources nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Références concernant la liberté d'expression et d'opinion, ainsi que le respect d'autrui (voir annexe 7.1) ➤ Charte d'utilisation de la plateforme
<p>Dispositions pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer d'une connexion Internet et d'un poste informatique pour 3-4 personnes au moins. ➤ Vidéoprojecteur ou TBI
<p>Procédure</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1^{ère} ETAPE : DISTINCTION ENTRE MODERER ET CENSURER (15 minutes) Le formateur établit avec les participants la définition des deux termes-clés. Il pourra s'aider de la définition donnée par des dictionnaires ou encyclopédies. Il invitera les participants à lier ces notions à celles de liberté d'expression et liberté d'opinion, déjà observées lors de la phase 1 (activité 2). ➤ 2^{ème} ETAPE : MISE EN SITUATION ET TRAVAUX DE GROUPE (45 minutes) - Le formateur invite les participants à se répartir en groupes de travail, en respectant une mixité équitable (élèves / personnel éducatif). - Il attribue à chaque groupe l'un des articles publiés sur la plateforme, ainsi que ses commentaires. - Les participants, mis en situation d'administrateurs, sont chargés d'effectuer le travail de modération sur les articles en à l'aide d'un tableau et des différents documents de référence, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion (voir annexe 7.1 et 7.2). ➤

<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3^{ème} ETAPE : EVALUATION ET REFLEXION (30 minutes) - Les participants sont invités à remplir individuellement la fiche d'évaluation (voir annexe 7.3) - Le formateur invite chaque groupe à présenter les résultats de son travail en évoquant les difficultés rencontrées et les questions soulevées. Les différentes remarques pourront donner lieu à des discussions. ➤ 4^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (10 min) - A l'issue de cette activité, le formateur pourra prolonger la discussion avec les membres, autour de la question du travail de modération : ce travail leur semble-t-il facile ? Délicat ? Quels sont ses éventuelles difficultés ? - Il pourra effectuer une compilation des remarques faites dans l'évaluation, afin de développer une réflexion ultérieure sur les difficultés rencontrées, au moment où le travail de modération sera effectué dans le cadre des activités régulières de la plateforme.
<p>Conseils aux formateurs...</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette activité prend un sens différent en fonction du choix des participants, dans les modalités de fonctionnement, d'autoriser les membres de la plateforme à publier les articles sans relecture et validation préalable des administrateurs ou avec l'aval de ces derniers. On pourra éventuellement inviter les participants à revenir sur ce choix en fonction de leurs remarques. ➤ Le formateur pourra effectuer un choix préalable des articles les plus problématiques sur la plateforme. C'est à partir d'eux que les discussions pourront être le plus fructueuses et que les questions relatives à la modération pourront être soulevées. ➤ En cas de pénurie d'articles ou de commentaires, le formateur pourra effectuer une sélection d'articles à partir d'extraits tirés d'Internet.

Activité 8: Dynamiser la plateforme

Durée: 60 min
<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer le développement ultérieur de la plateforme en ligne ➤ Mettre en œuvre les aspirations des participants concernant l'utilisation de la plateforme au sein de l'établissement ➤ Définir les rôles de chacun dans l'administration de la plateforme ➤ Ouvrir la plateforme à un public plus large (classes ciblées, ensemble de la population lycéenne...)
<p>Méthodes/techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussion

Matériel et ressources nécessaires

- ... Tout document apte à nourrir la base de données de la plateforme, à prolonger la réflexion sur son utilisation et à assurer son développement ultérieur.

Dispositions pratiques

- Disposer d'une connexion à Internet
- Vidéoprojecteur ou TBI

Procédure

- 1^{ère} ETAPE : RECAPITULATION DES ACTIVITES MENEES (15 minutes)
 - Au début de la séance, le formateur fait un tour de table pour récapituler les points essentiels concernant les orientations de la plateforme et ses modalités de fonctionnement. Il invite les participants à rappeler :
 - Les principes qui sous-tendent l'utilisation de la plateforme (principes démocratiques observés lors de la phase 1 et mis en œuvre dans la phase 2)
 - Les rôles attendus des administrateurs (tels que définis lors de l'activité 4 et nuancés au cours des mises en œuvre suivantes)
 - Le formateur consignera ces éléments par écrit et les rendra visible à l'aide du vidéoprojecteur ou du TBI.
- 2^{ème} ETAPE : REPARTITION DES ROLES (15 minutes)
 - Les participants se répartissent les rôles d'administration et de modération de la plateforme, selon les modalités qu'ils souhaitent (tâches définies pour chacun, répartition temporelle des activités, etc.).
 - Il pourra être envisagé de répartir les tâches par groupes, en respectant la mixité élève/personnel éducatif propre à la formation. Ce choix permettra d'entretenir et de développer encore les liens de coopération tissés durant la formation.
- 3^{ème} ETAPE : OUVERTURE DE LA PLATEFORME (30 minutes)
 - Les participants décident des modalités d'ouverture de la plateforme à un public plus large, selon les critères définis lors de l'activité 4 et nuancés lors des activités suivantes.
 - Ils réfléchissent à des activités permettant de dynamiser les activités de la plateforme, et d'en « fidéliser » les membres : concours, débats, travaux de classe, etc.
 - Envisager des liens vers d'autres réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) pourra être un moyen de faire connaître la plateforme et de rendre ses activités plus dynamiques, en fonction des objectifs retenus et des possibilités laissées par l'administration de l'établissement.
- 4^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (10 min)
 - A l'issue de la séance, le formateur peut effectuer un tour de table en demandant à chaque participant de formuler en une phrase quel engagement il entend tenir dans le développement ultérieur de la plateforme.

Conseils aux formateurs...

- Afin d'assurer que les participants poursuivront sans trop de difficulté les activités sur leur plateforme au-delà de la formation, le formateur pourra inviter les participants à établir un échéancier des activités envisagées lors de la 3^{ème} étape.
- Il sera opportun que le formateur puisse, durant les semaines qui suivront la dernière activité de la formation, épauler les participants dans les premières activités menées. Ceci pourra assurer une pérennisation plus solide de la plateforme.

Activité 9: Evaluation et réflexion

<p>Résultat attendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire le point sur les compétences acquises lors de la formation ➤ Réfléchir à sa participation démocratique et citoyenne personnelle ➤ Formuler de nouvelles aspirations à ce sujet
<p>Méthodes /techniques utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussion
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tableau d'évaluation (voir annexe A).
<p>Arrangements pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vidéoprojecteur ou TBI éventuellement
<p>Procédure</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1^{ère} ETAPE : EVALUATION PERSONNELLE (30 minutes) <p>Le formateur remet à chaque participant un tableau d'évaluation (voir annexe A) et les invite à le remplir chacun de son côté.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2^{ème} ETAPE : DISCUSSION (30 minutes) <p>- A l'issue de la première étape, chaque participant sera invité à faire part de ce qu'il retient de son expérience.</p> <p>- Le formateur pourra laisser les participants prendre la parole librement et rebondir sur les propos des uns et des autres à leur gré, ou proposer une discussion organisée autour de plusieurs points reprenant les termes du tableau distribué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'élément principal que vous retenir de cette formation ? • A vos yeux, quel a été son point fort / son point faible ? Que proposez-vous pour remédier à celui-ci ? • Comment envisagez-vous la participation démocratique et citoyenne 1. sur le plan personnel ; 2. sur le plan de votre établissement ? • La formation a-t-elle répondu à vos attentes ? <p>- Le formateur pourra établir une trace récapitulative de ce bilan à l'aide des tableaux remplis par les participants.</p> <p>3^{ème} ETAPE : Débriefing/réflexion (1 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le formateur pourra tirer parti des remarques effectuées pour adapter ultérieurement la formation, ou en reconduire des parties auprès des futurs administrateurs de la plateforme
<p>Conseils aux formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin de s'assurer de la participation de tous les participants à ce bilan, il pourra être bon d'amener la discussion par des moyens plus ludiques ou plus accessibles à tous (par le dessin par exemple).

Références

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents auxquels il est fait référence au cours de la formation dans les annexes ainsi que quelques documents complémentaires.

Documents institutionnels

- *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*
<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>¹
- *Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme*
http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Charter/Charterpocket_FR.pdf
- *Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales*
<http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/005.htm>

Internet et liberté d'expression

- Internet responsable : sur la liberté d'expression sur Internet
<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/seprimer-et-communiquer-librement/faire-usage-de-sa-liberte-dexpression.html>
- Communication et expression : l'UNESCO et la liberté sur le cyberspace
<http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/freedom-of-expression/freedom-of-expression-on-the-internet/>

Internet et droit d'auteur

- Internet responsable : sur les droits des auteurs sur Internet
<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/se-documenter-publier/produire-et-publier-ses-propres-contenus/les-droits-des-auteurs.html>

Internet à l'école

- L'École numérique : créer un blog à l'école
<http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/boite-a-outices/les-blogs/article/article/les-blogs-quelques-ressources-pour-les-enseignants.html>
- Bulletin officiel : sur la législation de la publication des photos à l'école en France
<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301227C.htm>

Gestion de l'identité numérique

¹ Tous les liens accédés le 29. Avril 2015

- Gérer son e-réputation
<http://ereputation.paris.fr/>
- Identité numérique : qui êtes-vous sur le web ? dossier *Infobourg*
<http://www.infobourg.com/2012/11/23/identite-numerique-qui-etes-vous-sur-le-web/>
- Identité numérique : qui êtes-vous sur le web ? dossier *Carrefour éducation*
http://carrefour-education.qc.ca/dossiers/identit_num_rique_qui_tes_vous_sur_le_web
- L'identité numérique et les réseaux sociaux
http://www.univ-bpclermont.fr/Ressources_Num/Les_reseaux_sociaux_web_web/co/module_Les_reseaux_sociaux.html
- Maîtriser son identité numérique
<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/maitriser-son-identite-numerique.html>

NB : dans le cadre de publication de textes et de photographies, ainsi que de la constitution d'une base de données concernant des informations personnelles (notamment lors de l'organisation d'un réseau social), se reporter aux législations nationales concernées. Ici sont donnés les liens vers les législations françaises et monégasques, ainsi que vers les organes nationaux de l'informatique et des libertés.

Textes législatifs

- France
<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/textes-legislatifs-et-reglementaires.html>
- Monaco
 - Droit à la vie privée
Code civil, article 22
<http://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/Code/6223044AC47CD210C125773F0029FAF9!OpenDocument>
 - Liberté d'expression publique
Code pénal, article 308-3
<http://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/Code/670CBEA9A240C832C125773F002BA3D0!OpenDocument>
 - Liberté d'expression publique
Loi n. 1.299 du 15/07/2005 sur la liberté d'expression publique
<http://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/db3b0488a44ebcf9c12574c7002a8e84/29ad7325e3a152a4c125773f003d2e4e!OpenDocument>

Organes nationaux

- CNIL
<http://www.cnil.fr/>
- CCIN
<http://www.ccin.mc/particulier/connaitre-vos-droits>

Ouvrages de référence

BUSTRAEN Christophe, *Internet, mes parents, mes profs, et moi. Apprendre à surfer responsable*, de boeck, 2012
CARDON Dominique, *La Démocratie Internet, Promesses et limites*, Le Seuil, Paris, 2010
MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions de la découverte, Paris, 2011 [particulièrement le chapitre V]

Annexes

Annexe 1 : Activité 1 – Rencontre des participants et introduction

Deux références utiles à l'issue de la première activité

L'École numérique : créer un blog à l'école

<http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/boite-a-outices/les-blogs/article/article/les-blogs-quelques-ressources-pour-les-enseignants.html>

BUSTRAEN Christophe, *Internet, mes parents, mes profs, et moi. Apprendre à surfer responsable*, de boeck, 2012

* * *

Annexe 2 : Activité 2 – Approche des libertés fondamentales

1. Textes de référence en ligne :

- *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*
<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>
- *Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'Homme*
http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Charter/Charterpocket_FR.pdf
- *Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales*
<http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/005.htm>

2. Exemple de tableau d'évaluation des documents en ligne

Nom et adresse du site	De quoi s'agit-il ? (document officiel, institutionnel, article, définition...)	De quelle source émane-t-il ? (site officiel d'une institution, encyclopédie en ligne, blog...)	A quel point ce site vous semble-t-il fiable ?	Comment en avez-vous vérifié les données ?	Quels éléments en reprenez-vous par rapport à la thématique abordée ?

* * *

Annexe 3 : Activité 3 – Réseaux sociaux et démocratie

1. Exemple de compilation proposée pour la deuxième étape de l'activité : le cas de l'Islande et la tentative d'e-Constitution.

- Reportage (vidéo en ligne sur Youtube) : <http://www.youtube.com/watch?v=i8zkGlgBwEc>
- Article du 23.06.2011, *Le Monde*, « L'Islande et la première e-Constitution » : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/23/l-islande-et-la-premiere-e-constitution_1539767_3232.html
- Article du 20.10.2012, *Le Monde*, « Les Islandais se prononcent sur une nouvelle Constitution écrite par des « gens ordinaires » » : http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/20/les-islandais-se-prononcent-sur-une-nouvelle-constitution-ecrite-par-des-gens-ordinaires_1778275_3214.html
- Encyclopédie en ligne : Wikipédia, « Assemblée constituante islandaise de 2011 » : http://fr.wikipedia.org/wiki/Assembl%C3%A9e_constituante_islandaise_de_2011

Le formateur veillera à respecter la nuance critique du projet islandais. Il s'agira de montrer les possibilités offertes par les outils numériques en matière de démocratie, ainsi que leurs limites. Ce dernier point pourra faire l'objet d'une discussion entre les participants, afin de mettre en lumière les éventuelles difficultés qu'ils seront susceptibles de rencontrer dans leur propre projet (manque de formation des internautes, utilisation inhabituelle des outils numériques, faible participation démocratique locale, etc.) et d'anticiper quelques solutions.

2. Documents complémentaires

- *Dominique Cardon*

La démocratie Internet, mythe ou réalité ?

http://www.youtube.com/watch?v=nxTp_ybPJ6g

- Dossier de « Books » : Internet contre la démocratie ?
<http://www.youtube.com/watch?v=jGWalU1Anv4>

- Ligue de l'enseignement
Internet, un nouvel espace démocratique ?
<http://www.youtube.com/watch?v=zmqkJy9pfU8>

Ces trois documents proposent des visions contrastées et critiques de l'apport des médias sociaux à la démocratie. Ils pourront favoriser l'ouverture d'une réflexion nuancée et d'un débat parmi les participants.

Autres ouvrages

CARDON Dominique, *La Démocratie Internet, Promesses et limites*, Le Seuil, Paris, 2010
MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Editions de la découverte, Paris, 2011 [particulièrement le chapitre V]

* * *

Annexe 4 : Activité 4 – Elaboration de la plateforme

1. Comment choisir sa plateforme en ligne ?

Voici deux exemples de sites comparatifs des différentes plateformes en ligne :

- Comment créer un blog ?
<http://www.commentcamarche.net/faq/2647-comment-creer-un-blog>
- Comment créer un réseau social ?
<http://www.commentcamarche.net/faq/33721-creer-facilement-son-propre-site-ou-reseau-social>

2. Elaborer l'architecture de la plateforme et ses modalités de fonctionnement : quelques pistes

En fonction des orientations que l'on souhaite donner à la plateforme en ligne, il convient de s'interroger sur les points suivants (liste non exhaustive)

Accessibilité de la plateforme	La plateforme sera-t-elle en accès libre ou sera-t-elle réservée aux seuls membres de l'établissement scolaire ?	→ En accès libre : Vérifier les règles de confidentialité et de sécurité à observer conformément à la Charte TIC de l'établissement et aux réglementations en vigueur (cf. CNIL, CCIN et organes équivalents)	→ En accès restreint : S'interroger sur les modalités d'inscription des membres et sur les moyens de vérification des administrateurs. Se renseigner auprès des organes compétents sur les déclarations à effectuer pour l'élaboration d'une base de données personnelles le cas échéant (cf. CNIL, CCIN).	Possibilité de lier la plateforme à d'autres réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) : vérifier les règles de confidentialité et de sécurité à observer conformément à la Charte TIC de l'établissement.
---------------------------------------	--	--	---	---

Gestion des membres	Comment les membres s'inscriront-ils sur la plateforme ?	<p>→ Sur demande de leur part :</p> <p>Par quels vecteurs de communication pourront-ils faire connaître leur demande (boîte mail, communication par les délégués de classe, les professeurs principaux, les Conseillers Principaux d'Education...) ? Quelles informations devront-ils renseigner ? Qui y aura accès (se renseigner sur la réglementation de la Charte TIC de l'établissement et des organes tels que la CNIL, la CCIN et autres organes équivalents) ?</p>	<p>→ Sur invitation des administrateurs de la plateforme :</p> <p>Comment les administrateurs communiqueront-ils avec les futurs membres (établissement d'une <i>mailing list</i>, communication par les délégués de classe, les professeurs principaux, les Conseillers Principaux d'Education...) ? Quelles informations devront-ils renseigner ? Qui y aura accès (se renseigner sur la réglementation de la Charte TIC de l'établissement et des organes tels que la CNIL, la CCIN et autres organes équivalents) ?</p>	<p>→ Pas d'inscription nécessaire (plateforme en accès libre).</p>
	A quelles fonctionnalités les membres pourront-ils accéder ?	<p>→ Y aura-t-il des fonctionnalités restreintes ?</p> <p>Nécessité de valider les contenus des articles et commentaires avant publication ; restriction sur la publication de photographies ou de documents multimédias...</p>	<p>→ Aucune restriction de fonctionnalité (en-dehors des tâches d'administration et de modération).</p> <p>Les membres pourront participer à toutes les activités de la plateforme et accéder à toutes ses fonctionnalités, y compris celles d'animation (voir ci-dessous, les « Rôles des administrateurs »).</p>	
	Comment gérer les anciens élèves ?	<p>→ Les anciens élèves pourront rester inscrits sur la plateforme :</p> <p>Leur maintien sera-t-il automatique ou sur demande ? Sera-t-il limité dans le temps ? Accéderont-ils à des fonctions d'administration ? Vérifier la réglementation en vigueur dans la Charte de TIC de l'établissement et la cohérence par rapport au type d'accès choisi.</p>	<p>→ Les anciens élèves n'auront plus accès à la plateforme :</p> <p>Comment procéder à leur radiation ?</p>	
Architecture de la plateforme	Quels sont les orientations et objectifs de la plateforme ?	<p>→ Etre une plateforme d'actualités :</p> <p>Prévoir une/des rubriques « Actualités », « Reportages », « Faits divers », « Interviews »...</p>	<p>→ Etre une plateforme informative concernant l'orientation :</p> <p>Prévoir une/des rubriques « Orientation », « Rapports de stages », « Interviews de professionnels ou d'anciens élèves », « Actualité des universités »...</p>	<p>→ Etre une base de données pour les textes fondamentaux de la citoyenneté démocratique :</p> <p>Prévoir une/des rubriques « Références », « Citoyenneté », « Démocratie », « Textes fondamentaux »...</p>
		<p>→ Etre un relais des activités de l'établissement :</p> <p>Prévoir une/des rubriques « Classes », « Sorties pédagogiques », « Activités pédagogiques », « Projets scolaires », « Evénements »...</p>	<p>→ Etre une plateforme culturelle :</p> <p>Prévoir une/des rubriques « Cinéma », « Littérature », « Arts plastiques », « Exposition », « Théâtre / Spectacles », « Sports », « Divertissement », « Sorties », « Conférences »...</p>	<p>→ Etre une source d'information pour une utilisation raisonnée et responsable des outils informatiques :</p> <p>Prévoir des rubriques « Boîte à outils TIC »,</p>

				« Trucs et astuces », « Internet »...
		→ Etre un espace d'échanges : Prévoir des fonctionnalités de commentaires, des espaces de forums, un chat, des groupes...	→ Etre un espace d'exercice de la citoyenneté : Prévoir une/des rubriques « Solidarité », « Tutorat », « Aide aux devoirs », « Bénévolat », « Appels à projet », « Délégués de classe », « Conseil d'Administration », « Débat », « Sondage »...	
Modalités de fonctionnement de la plateforme	Les articles publiés feront-ils l'objet d'une relecture préalable ?	→ Oui. Qui prendra en charge cette relecture (parmi les administrateurs : comment cette tâche sera-t-elle répartie et rationalisée en cas d'afflux d'articles ?) ? Quel délai de relecture sera observé ? Quel retour les auteurs obtiendront-ils de la relecture ? Dans quelle mesure pourront-ils modifier leur article ? Qui endossera la responsabilité de la publication ? Dans quelle mesure cette disposition aura-t-elle un impact pédagogique pour les membres de la plateforme ? Comment garantira-t-elle le principe de liberté d'expression et d'opinion ?	→ Non. Comment le travail de modération s'effectuera a posteriori sur les articles publiés. Quelles seront les possibilités de modération (modification d'un contenu, publication d'un commentaire, suppression d'un contenu...) ? Qui la prendra en charge (parmi les administrateurs : comment cette tâche sera-t-elle répartie et rationalisée en cas d'afflux d'articles ?) ? Qui endossera la responsabilité de la publication ? Dans quelle mesure cette disposition aura-t-elle un impact pédagogique pour les membres de la plateforme ? Comment garantira-t-elle le principe de liberté d'expression et d'opinion ?	
	Les commentaires publiés feront-ils l'objet d'une relecture préalable ?	→ Oui. Qui prendra en charge cette relecture (parmi les administrateurs : comment cette tâche sera-t-elle répartie et rationalisée en cas d'afflux d'articles ?) ? Quel délai de relecture sera observé ? Quel retour les auteurs obtiendront-ils de la relecture ? Dans quelle mesure pourront-ils modifier leur article ? Qui endossera la responsabilité de la publication ? Dans quelle mesure cette disposition aura-t-elle un impact pédagogique pour les membres de la plateforme ? Comment garantira-t-elle le principe de liberté d'expression et d'opinion ?	→ Non. Comment le travail de modération s'effectuera a posteriori sur les articles publiés. Quelles seront les possibilités de modération (modification d'un contenu, publication d'un commentaire, suppression d'un contenu...) ? Qui la prendra en charge (parmi les administrateurs : comment cette tâche sera-t-elle répartie et rationalisée en cas d'afflux d'articles ?) ? Qui endossera la responsabilité de la publication ? Dans quelle mesure cette disposition aura-t-elle un impact pédagogique pour les membres de la plateforme ? Comment garantira-t-elle le principe de liberté d'expression et d'opinion ?	
	La plateforme offrira-t-elle des espaces d'échanges interactifs ?	→ Oui Comment la modération sera-t-elle effectuée sur ces espaces (forums, chats...) ? Comment le respect d'autrui, de la vie privée et des libertés fondamentales y sera-t-il garanti ? Les membres pourront-ils créer des groupes de discussion ?	→ Non	
Rôles des administrateurs	Qui peut devenir administrateur ? Comment ?	→ Les seuls participants à la formation : Sur la base du volontariat ou de manière automatique ? Comment assurer le renouvellement des administrateurs pour les années suivantes ?	→ Tous les membres de l'établissement : Sur la base de volontariat ? Sur quels critères effectuer leur recrutement ? Pour quelle durée sont-ils recrutés ? Comment assurer leur formation ?	
	Quelles sont les différentes tâches à accomplir par les administrateurs ?	→ Gestion des membres : Procédures d'inscription, de radiation...	→ Gestion des articles et des commentaires : Comment les tâches de modération sont-elles réparties ? Quels sont les moyens d'action des administrateurs (modification/suppression d'un contenu, suspension d'un membre...) ? Quelle est leur part de responsabilité dans les publications de la plateforme ?	

		<p>→ Animation de la plateforme et garantie du respect des principes démocratiques : Organisation de débats, ouverture de forums, lancement de concours, etc. Les administrateurs partageront-ils cette tâche avec les autres membres ou en auront-ils le monopole ?</p>	<p>→ Publicité de la plateforme : Diffusion des activités auprès des non-inscrits, liens vers d'autres réseaux sociaux, etc.</p>
--	--	--	---

3. Exemple de Charte de l'utilisation de la plateforme en ligne

La Charte suivante est un exemple de ce qui peut être élaboré par des lycéens (niveau seconde) dans le cadre de la formation d'un journal en ligne sous forme de réseau social.

1. *[Nom du journal]* est une plateforme communautaire d'échanges ouverte à tous les membres du Lycée [nom du lycée] (élèves et personnel éducatif)
2. Lors de son inscription, l'utilisateur doit renseigner son nom et son prénom, et choisir un mot de passe. Ce mot de passe est strictement personnel et confidentiel.
3. Les contenus des articles et des commentaires sont la propriété de leur auteur. Ils sont publiés sous son entière responsabilité.
4. Liberté d'opinion, liberté d'expression et respect d'autrui sont les principes fondateurs de la plateforme.
5. Les utilisateurs s'engagent à respecter et promouvoir un comportement démocratique sur la plateforme.
6. Tout contenu à caractère raciste, pornographique, insultant ou diffamatoire est strictement interdit.
7. Il est interdit de publier des contenus personnels sur autrui.
8. Tout manque de courtoisie envers les utilisateurs de la plateforme sera sanctionné.
9. Les médiateurs de la plateforme se réservent le droit de rappeler à l'ordre ou de sanctionner un utilisateur s'il présente une attitude non conforme au règlement. La sanction peut entraîner une suspension temporaire ou définitive de la plateforme, selon la gravité des faits.

Pour l'élaboration de cette Charte, les Lycéens se sont appuyés sur leur connaissance des droits fondamentaux, qu'ils ont établis, pour ceux qui étaient concernés, comme principes centraux de leur plateforme.

Ils ont notamment été amenés, dans ce cadre, à réfléchir à la notion de « liberté d'expression » et aux questions qu'elle soulevait lors de la création d'une plateforme d'échange.

En organisant la plateforme autour de cette liberté, ils ont envisagé la modération comme une action intervenant uniquement après la publication des articles et des commentaires. Selon cette configuration, les posts ne nécessitent aucune validation préalable de la part des administrateurs pour être mis en ligne.

Valider les posts (articles et commentaires) avant leur mise en ligne a été pressenti, par les élèves, comme relevant d'une forme de censure, et donc antithétique avec l'idée de liberté d'expression.

En laissant les utilisateurs libres de leurs publications, les lycéens ont voulu renforcer la liberté d'expression. Cette démarche offre deux avantages pédagogiques :

1. Elle contribue à responsabiliser les lycéens, qui sont seuls juges au moment de la publication de leur écrit ;
2. Elle assure la formation des autres utilisateurs à travers une modération effectuée, le cas échéant, en ligne, aux yeux de tous, et qui pourra être accompagnée d'explications et ouvrir des débats.

4. Exemple de tableau pour l'évaluation de la phase 1

Quelles étaient vos attentes au début de la formation ?	Que retenez-vous de cette phase de la formation ?	Quelles sont vos aspirations concernant la phase 2 de la formation ?	Quels éléments observés lors de la phase 1 vous semblent essentiels dans le développement de la plateforme ?	Quel(s) aspect(s) de la phase 1 de la formation remettriez-vous éventuellement en question ? Pourquoi ?	Dans l'ensemble, vos attentes ont-elles été satisfaites ? Précisez.

* * *

Annexe 5 : Activité 5 – Gérer son identité numérique

1. Liens vers des sites utiles à propos de l'identité numérique

- Textes législatifs : sur le respect de la vie privée

- *France*

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/textes-legislatifs-et-reglementaires.html>

- *Monaco*

Droit à la vie privée

Code civil, article 22

<http://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/Code/6223044AC47CD210C125773F0029FAF9!>

[OpenDocument](#)

Code pénal, article 308-3

<http://www.legimonaco.mc/305/legismclois.nsf/Code/670CBEA9A240C832C125773F002BA3D0!>

[OpenDocument](#)

- Organes nationaux

- *CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – France)*

<http://www.cnil.fr/>

<http://www.cnil.fr/les-themes/identite-numerique/fiche-pratique/article/maitriser-les-informations-publiees-sur-les-reseaux-sociaux/>

- CCIN (Commission de Contrôle des Informations Nominatives – Monaco)

<http://www.ccin.mc/particulier/connaitre-vos-droits>

Gestion de l'e-réputation

- *Gérer son e-réputation*

<http://ereputation.paris.fr/>

- *Identité numérique : qui êtes-vous sur le web ? dossier Infobourg*

<http://www.infobourg.com/2012/11/23/identite-numerique-qui-etes-vous-sur-le-web/>

- *Identité numérique : qui êtes-vous sur le web ? dossier Carrefour éducation*

http://carrefour-education.qc.ca/dossiers/identit_num_rique_qui_tes_vous_sur_le_web

- *L'identité numérique et les réseaux sociaux*

<http://www.univ->

[bpclermont.fr/Ressources_Num/Les_reseaux_sociaux_web_web/co/module_Les_reseaux_sociaux.html](http://www.univ-bpclermont.fr/Ressources_Num/Les_reseaux_sociaux_web_web/co/module_Les_reseaux_sociaux.html)

- *Maîtriser son identité numérique*

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/maitriser-son-identite-numerique.html>

2. Exemple d'activité établie à partir du site « Soyez net sur le net » (<http://ereputation.paris.fr/>)

Pour cette activité, un quiz a été composé. Chaque question a été envoyée à un participant via la plateforme en ligne. Le participant, après consultation du site, a rédigé une réponse concise sur la page dédiée sur la plateforme.

- Qu'appelle-t-on *e-réputation* ?
- A partir de quels éléments *l'e-réputation* se forme-t-elle ?
- Peut-on décider de restreindre le partage de certaines informations sur Facebook ? Comment ?
- Quels sont les inconvénients de l'application « *like* » sur Facebook ? Comment y remédier ?
- En quoi les applications peuvent-elles devenir très intrusives ? Comment y remédier ?
- A qui appartiennent les photos postées sur Facebook ?
- Quels paramètres peut-on effectuer pour contrôler les photos de soi sur Facebook ?
- Qu'est-ce qu'un « statut » ? Quelle est son utilité ?
- Y a-t-il des types de « statut » déconseillés ? Pourquoi ?
- Quel paramétrage est-il conseillé de faire lors de la publication d'un événement sur Facebook ?
- Quelles sont les différentes catégories de confidentialité sur Facebook ?
- Où trouver sur Internet les informations relatives aux actualités de la sécurité en ligne ?
- Où signaler des contenus ou comportements illicites sur Facebook ?
- Où trouver des informations relatives au droit d'auteur sur Internet ?

- Qu'est-ce que la CNIL ? Quel est son rôle ?
- Quels sont les risques encourus en cas de propos insultants sur les réseaux sociaux ?
- Qu'est-ce qu'un « *scam* » ? Quels risques y sont liés ?

* * *

Annexe 6 : Activité 6 – Publier un article en ligne

1. Internet et le droit d'auteur

- *Internet responsable : sur les droits des auteurs sur Internet*

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/se-documenter-publier/produire-et-publier-ses-propres-contenus/les-droits-des-auteurs.html>

2. Conseils pour écrire un article :

- *CNDP*

http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/IMG/pdf/Ecrire_un_article_de_reportage.pdf

- *CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias de l'Information)*

http://www.cleml.fr/ressources_pour_la_classe/fiches-pedagogiques/bdd/fiche_id/90

Annexe 7 : Activité 7 – Apprendre à modérer

1. Documents de référence concernant la liberté d’expression et le respect d’autrui

- *Déclaration Universelle des Droits de l’Homme*

<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

particulièrement les articles 1, 2, 18, 19, 27, 28 et 29

- *Législation française*

Code civil, article 9

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006419288&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20130616&fastPos=8&fastReqld=1250926443&oldAction=rechCodeArticle>

Code pénal, article 226-1

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006417929&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20130616&fastPos=1&fastReqld=1033212125&oldAction=rechCodeArticle>

Code pénal, article 226-8

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006417938&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20130616&oldAction=rechCodeArticle>

Loi sur la liberté de la presse – Chapitre IV – Des crimes et délits commis par la voie de la presse ou tout autre moyen de publication – Article 24 (extrait)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006070722&dateTexte=vig#LEGISCTA000006089707>

2. Exemple d’activité pour l’étape 2 – mise en situation

L’article ci-joint [mentionner le nom de l’article] a été posté sur la plateforme [nom de la plateforme], le [date]. A l’aide des documents de référence et de la Charte de la plateforme, effectuez votre travail de modérateur. Remplissez le tableau ci-dessous. Décrivez le plus précisément possible vos actions et justifiez-les.

NB : Les modérateurs ont la possibilité de :

- Poster un commentaire à la suite de la publication.
- Poster un message privé à l’un des intervenants sur la plateforme.
- Supprimer un contenu.
- Suspendre un membre. [à modifier selon les modalités de fonctionnement de la plateforme].

	Problème constaté	Action menée	Justification
Contenu de l’article			
Contenu des commentaires			

3. Exemple d’évaluation proposée à l’issue de l’activité

Quels types de problèmes avez-vous observés sur cette page ? / *What type of problems did you observe on this page ?*

.....

Y a-t-il des cas pour lesquels vous n'avez pas su apporter de réponse ? Pourquoi ? / *Are there any cases in which you do not know what to do ? Why ?*

.....

Etes-vous toujours parvenu(e) à une solution d'entente dans votre équipe ? Était-ce difficile ? Précisez. / *Did you always manage to bring consensus with your team ? Was it difficult ? Explain.*

.....

Dans le cas de difficultés, comment avez-vous tranché ? / *How did you find a solution when you disagreed ?*

.....

D'après vous, les difficultés rencontrées pour modérer les échanges sur cette page provenaient de / *According to you, moderating this page was difficult because of :*

- ◇ L'influence de votre propre opinion sur le sujet de l'article / *the influence of your own opinion about the topic of the article*
 - ◇ Votre manque de connaissance du sujet / *lack of knowledge about this topic*
 - ◇ La crainte de censurer ce qui relève de la liberté d'opinion ou d'expression / *the fear of censoring freedom of thought or speech*
 - ◇ La difficulté de distinguer modération et censure / *the difficulty to differentiate censoring and moderating*
 - ◇ Le manque de consensus au sein de votre équipe / *lack of consensus in your team*
 - ◇ Le manque d'expérience / *lack of experience*
 - ◇ Autre / *other causes :*
-

Dans quelle mesure vous sentez-vous capable de distinguer liberté d'opinion et d'expression des contenus non conformes au règlement de la plateforme ? / *To what extent do you feel able to distinguish freedom of thought and speech from other content that would not comply with the rules ?*

- ◇ Pas du tout / *not at all*
- ◇ Plus ou moins / *more or less*
- ◇ Plutôt capable / *able enough*
- ◇ Tout à fait capable / *perfectly able*

Dans quelle mesure vous sentez-vous capable de distinguer censure et modération ? / *To what extent do you feel able to distinguish censoring from moderating ?*

- ◇ Pas du tout / *not at all*
- ◇ Plus ou moins / *more or less*
- ◇ Plutôt capable / *able enough*
- ◇ Tout à fait capable / *perfectly able*

Des commentaires ? / *Any comment ?*

Débriefing, réflexion

Exemple de tableau d'évaluation pour le bilan

Concernant le développement de vos compétences	En matière de médias sociaux	Qu'avez-vous appris ?		Cette formation vous a-t-elle permis de développer vos compétences dans l'utilisation de certains médias ? Lesquels ?	Votre regard sur les médias sociaux a-t-il changé ? Dans quel sens ?
	En matière de participation démocratique	A quelle perception de la participation démocratique êtes-vous parvenu sur le plan personnel (nouveaux engagements, prises d'initiative...) ?	A quelle perception de la participation démocratique êtes-vous parvenu sur le plan de votre établissement (démarches existantes, améliorations à apporter...) ?	Comment envisagez-vous de vous investir à l'aune de ce que vous avez appris à l'issue de cette formation ?	Sur quels points pensez-vous que les médias sociaux soient un atout particulier dans le développement de la citoyenneté démocratique ?
Concernant la plateforme	La plateforme répond-elle à vos attentes ? Précisez.	D'après vous, quels sont ses plus grands atouts pour promouvoir la participation démocratique dans votre établissement ?	D'après vous, quelles seront ses faiblesses et les difficultés rencontrées dans le développement des activités de la plateforme ?	Avez-vous des idées pour y remédier ?	Comment comptez-vous vous investir pour développer les activités de la plateforme ?
Concernant vos attentes	Quelles étaient vos attentes de départ ?	Lesquelles ont été satisfaites ?	Lesquelles n'ont pas été satisfaites ?	Avez-vous des suggestions ?	Sur une échelle de 1 à 10, comment estimeriez-vous votre degré de satisfaction global sur la formation ? (1 = très insatisfait ; 10 = très satisfait).